

Un martyr de la Révolution à Saint-Igneuc

épisode 4 sur 4

Pourquoi Jean-Baptiste Le Carpentier, le représentant du peuple délégué par la convention nationale et qui sévit dans la région de Saint-Malo, fait-il si peur à l'abbé Jacques Laurent Lemée, curé de Corseul ? Une peur telle qu'à 57 ans il décide de se réfugier à Jugon, sa commune d'origine, et de s'y marier « fictivement » avec sa bonne, avant de divorcer un an plus tard ? Et pourquoi les membres de sa famille, ses proches amis, pourtant tous acquis aux idées de la Révolution, se prêtent-ils à ce simulacre ? Pourquoi le maire de Jugon, René François Chaumont met-il autant d'empressement à exécuter les arrêtés de Le Carpentier ?

Pour comprendre, il faut remonter un an en arrière, au démantèlement de « la conjuration bretonne » du marquis de La Rouerie, en 1793. Armand Tuffin, marquis de La Rouërie, né à Fougères le 13 avril 1751, est militaire et héros de la guerre d'indépendance américaine. Opposé à l'absolutisme, c'est un royaliste libéral qui voit plutôt d'un bon œil les premiers pas de la révolution. Mais il regrette la suppression des lois et coutumes particulières de la Bretagne qui, comme tous les privilèges, ont été abolies par l'assemblée nationale constituante, lors de la célèbre nuit du 4 août 1789. L'ironie de l'histoire veut que ce soit d'ailleurs des députés bretons, « *le club breton* », futur *club des Jacobins*, qui, entre autres, aient pris l'initiative de cette abolition. Cette évolution du mouvement révolutionnaire et la mise en œuvre de la constitution civile du clergé, ne lui plaisent pas.

Par ailleurs, les multiples efforts qu'il a déployés pendant plusieurs années, auprès du roi Louis XVI, pour faire reconnaître, en France, ses glorieux services lors de la guerre d'indépendance américaine (*il est général dans l'armée des Etats-Unis*) n'ont pas abouti et il se trouve sans véritable activité. Enfin, l'échec politique essuyé dans sa tentative de convaincre la noblesse et le haut clergé breton de désigner des représentants aux Etats Généraux de 1789, alors qu'ils s'y refusent, le dépote encore davantage. Tous ces événements conduisent progressivement le marquis de La Rouërie à envisager la création d'une organisation, dont l'objectif serait le retour de l'autonomie de la Bretagne ainsi que le maintien de la monarchie. En décembre 1791, il décide de créer l'Association bretonne.

Cette association est en quelque sorte annonciatrice de la Chouannerie. Plusieurs de ses adhérents comme Aimé du Boisguy, Vincent de Tinténiac ou Jean Chouan deviendront par la suite des officiers chouans. La Rouërie fait connaître son projet au comte d'Artois, le frère de Louis XVI et futur Charles X, qui l'approuve. Grâce à des armes, des canons et des uniformes fournis par les Anglais, il compte mettre sur pied une armée de 10 000 hommes. La défaite des Prussiens battus par l'armée révolutionnaire à Valmy, le 20 septembre 1792, l'oblige cependant à retarder l'insurrection.

La Rouërie a confié ses projets au médecin de son épouse qu'il considère comme son ami, le docteur Valentin Chevetel, sans se douter que celui-ci est devenu un proche de Danton. Chevetel profite du retard pris par le projet pour trahir La Rouërie qui, traqué et malade, meurt le 30 janvier 1793 au château de La Guyomarais en Saint-Denoual, où il s'est réfugié. Son cadavre est enterré en cachette dans le parc du château de La Guyomarais. Mais Chevetel l'ayant appris, livre ces informations aux républicains. Le corps du marquis de La Rouërie retrouvé, est exhumé et sa tête tranchée, le 25 février 1793.

Il est alors procédé à l'arrestation de vingt-sept personnes, tant au château de La Guyomarais qu'à la malouinière de La Fosse Hingant à Saint-Coulomb (*entre Saint-Malo et Cancale*), le principal siège de l'Association bretonne du marquis. Conduites à Paris, elles sont traduites devant le

Tribunal révolutionnaire qui acquitte treize accusés, en condamne deux à la déportation et condamne les douze autres à mort. Ces derniers sont exécutés le 18 juin 1793. Il y a bien d'autres conjurés, mais le sang-froid de l'une d'entre eux, Thérèse de Moëlien, cousine d'Armand Tuffin de La Rouërie, qui a le temps de détruire plusieurs documents compromettants, permet de sauver la tête de nombreux associés. Elle meurt, quant à elle, sur l'échafaud avec ses comparses.

Or, parmi les personnes guillotonnées figure notamment Elie Thébault de la Chauvinais. En 1791, l'intéressé se prépare à devenir prêtre au séminaire de Saint-Brieuc. La constitution civile du clergé étant intervenue et un nouvel évêque constitutionnel, Mgr Jacob, ayant pris ses fonctions en mars 1791, le séminaire est complètement remanié, obligeant responsables et séminaristes à faire des choix compliqués. Elie Thébault de la Chauvinais, on ne sait trop comment, se retrouve à exercer les fonctions de précepteur dans la famille de La Motte de La Guyomarais, à Saint-Denoual. Et voilà pourquoi, il figure parmi les personnes arrêtées en février 1793, puis exécutées le 18 juin suivant. Il est en fin de compte difficile de savoir si l'intéressé, qui a 22 ans, fait réellement partie de la conspiration ou si, selon l'expression consacrée, il n'est « qu'un dommage collatéral ». Il est certain que son statut de prêtre, ou de séminariste, car on ne sait pas finalement s'il avait été ordonné, n'a sans doute pas joué en sa faveur.

Elie Victor Alexandre Thébault de la Chauvinais, est né à Saint-Igneuc le 1^{er} janvier 1771 et baptisé le lendemain dans l'église de cette paroisse. Il est le fils de « noble maître Mathurin Thébault, sieur de La Chauvinais, avocat au Parlement et de demoiselle Marie Lemée, son épouse ». Il a comme parrain « vénérable et discret prêtre Louis Lemée, sieur recteur de Jugon » et comme marraine « demoiselle Hélène Lemée, demoiselle de la Ville Corbin », sa tante.

Le parrain du baptisé, Dom Louis Lemée a été recteur de Jugon de 1756 à sa mort en 1781. C'est un oncle du curé constitutionnel Louis Lemée qui a été « démissionné » de ses fonctions d'officier d'état civil en avril 1794 par le maire René François Chaumont.

Comme on peut le constater, Elie Thébault de la Chauvinais, fils de « demoiselle Marie Lemée », elle-même sœur de l'abbé Jacques Laurent Lemée, est donc un neveu de ce dernier. La famille Lemée, ses alliés et amis savent donc ce qu'il en coûte de ne pas se plier à l'ordre révolutionnaire. Ils connaissent aussi la réputation de Jean-Baptiste Le Carpentier, le délégué de la Convention nationale en mission à Saint-Malo, surnommé « le bourreau de la Manche ». Il a fait arrêter dans les quatre départements de l'Orne, la Manche, l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord, plus de mille personnes et guillotiner plusieurs centaines d'entre elles.

Dès lors, l'on comprend mieux l'empressement que tout le monde met pour sauver l'abbé Jacques Laurent Lemée, curé de Corseul, des griffes de ce commissaire politique. Un martyr dans la famille, ça suffit ! Alors, tant pis pour le qu'en dira-t-on, marions notre curé, même si ce n'est que pour les apparences ! La précipitation avec laquelle le maire René François Chaumont met fin aux fonctions d'officier d'état civil du curé Louis Lemée se comprend tout aussi bien. Connaissant ce dont le Carpentier est capable, en obéissant immédiatement à ses ordres, il tient en réalité à protéger le curé de Jugon qui est également son ami.

On se surprend à s'interroger sur ce que peuvent, à cette époque, penser ces hommes et ces femmes qui étaient à l'origine, sincèrement révolutionnaires et qui vivent maintenant ce déploiement de violence qui les touche eux-mêmes. A Paris, l'ébullition c'est normal, mais en Bretagne, dans les Côtes-du-Nord, à Jugon tout de même ! Pour eux, la révolution, nécessaire et inéluctable, n'a-t-elle pas finalement ouvert la boîte de Pandore ?

Jean-Charles Orveillon
et le collectif « historiens amateurs de Jugon »